



# SOMMAIRE

١.	Orientation des placements	3
2.	Changements intéressant l'OPC	8
3.	Rapport de gestion	9
4.	Informations réglementaires	10
5.	Certification du Commissaire aux Comptes	12
6.	Comptes de l'exercice	14

## I. ORIENTATION DES PLACEMENTS

# • FORME JURIDIQUE

Fonds Commun de Placement de droit français.

#### CLASSIFICATION

Actions Internationales.

#### • AFFECTATION DES RESULTATS

L'OPCVM est composé de plusieurs catégories de parts :

Part « I » de capitalisation.

Part « N » de capitalisation.

Part « M » de capitalisation.

Part « G » et « S » de capitalisation et/ou distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel des résultats.

Part « O » de capitalisation.

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI Europe € (clôture – dividendes nets réinvestis).

### INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Europe € (clôture – dividendes nets réinvestis) défini par Morgan Stanley Capital International. Cet indice est constitué d'environ 600 valeurs représentatives des principales sociétés européennes cotées. Le calcul de l'indice prend en considération la capitalisation boursière des sociétés, ainsi que leur flottant.

Cet indicateur ne constitue qu'une référence, et la gestion ne recherche pas un niveau de corrélation précis avec ce dernier, même si le profil comportemental du portefeuille et de l'indicateur sont en général comparables. Aussi, la performance de l'indicateur peut diverger de celle de l'OPCVM. Néanmoins, le risque de marché de l'OPCVM est comparable à celui de son indicateur de référence.

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

- Description des stratégies utilisées :
- Stratégie de constitution du portefeuille :

Les stratégies mises en œuvre pour la sélection des titres retenus dans le cadre de la gestion de l'OPCVM résultent d'une double approche, « top down » et « bottom up ».

- « Top down » : en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), les gérants descendent peu à peu jusqu'aux valeurs en ayant au préalable étudié le potentiel de chaque secteur d'activité.
- « Bottom up » : approche ascendante qui se focalise avant tout sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation. Par la suite, une analyse des perspectives du secteur dans lequel elle exerce ainsi que des fondamentaux du pays ou de la zone économique dans lesquels elle opère est réalisée.

A ces deux approches correspondent deux sources de rendement identifiables, auxquelles il faut rajouter le choix du moment opportun pour investir (« market timing »).

Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM équilibrera au mieux entre ces deux approches mais ne privilégie structurellement aucun style a priori.

La combinaison de ces deux approches aboutit à la construction du portefeuille.

Ces approches activent les différentes sources de valeur ajoutée que sont l'analyse économique, l'ingénierie financière, l'analyse financière et le travail des gérants. L'origine de la performance peut tout aussi bien provenir de la gestion de

l'allocation pays, de l'allocation sectorielle que de la sélection de valeurs. Dans une moindre mesure la gestion des liquidités peut aussi contribuer à cette valeur ajoutée.

Enfin, si les actions constituent l'instrument financier privilégié par excellence dans le cadre de la gestion de l'OPCVM, nous ne nous interdisons pas l'utilisation, à la marge, de produits dérivés dont le sous-jacent a un lien étroit avec les actifs en portefeuille ou souhaités dans le portefeuille.

Le portefeuille, sans s'interdire des investissements en dehors du marché européen, réalise, la majorité de ses investissements sur des valeurs européennes. Le portefeuille peut fréquemment être investi exclusivement sur des valeurs européennes appartenant, en majorité, à l'indicateur de référence.

## - Style de gestion adopté :

L'OPCVM adopte un style de gestion active, dont le risque est suivi régulièrement et de manière rigoureuse, afin de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence.

Dans la mise en œuvre des choix d'investissement, les gérants disposent d'une réelle marge de manœuvre qui leur permet d'exprimer leurs talents personnels, en cohérence obligatoire avec les orientations générales adoptées et ce dans le cadre d'une enveloppe de risque.

## • Actifs, hors dérivés intégrés :

#### - Marchés Actions :

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les marchés des actions de l'Union Européenne constituent l'univers d'investissement privilégié. En effet, au moins 75% minimum de l'actif est investi dans des marchés dont les émetteurs ont leur siège social dans un pays de l'Union Européenne.

Le solde pouvant être investi dans l'espace économique européen (Suisse, etc...).

L'exposition minimale au risque actions est de 75% de l'actif net.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. A l'image des valeurs présentes dans l'indicateur de référence, nous ne nous intéressons pas seulement aux principales capitalisations (sociétés composant Europe Stoxx 50), même si ces grandes capitalisations demeurent majoritaires dans le portefeuille, mais également aux sociétés de taille intermédiaire. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

- Détention de parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM.

Les OPCVM utilisés pourront être les suivants :

OPCVM « Actions françaises », « Actions de pays de la zone euro », « Actions des pays de l'Union Européenne », « monétaires » de droit français ou OPCVM de droit européen pouvant leur être assimilés.

Les OPCVM seront notamment ceux gérés directement ou indirectement par Groupama AM.

Les OPCVM « monétaires » seront utilisés dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie du FCP.

- Des trackers (supports indiciels cotés) pourront être utilisés.

# • Instruments dérivés :

L'utilisation des produits dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM at a par conséquent un impact tant sur la performance que sur le risque de l'OPCVM. Cependant, ceux-ci permettent de s'exposer ou de se couvrir contre un risque spécifique et en cela, ils augmentent la flexibilité de la stratégie. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés occasionnellement.

- Nature des marchés d'intervention :

L'OPCVM pourra intervenir sur tous les types de marchés dérivés :

- marchés réglementés,
- marchés organisés,
- marchés de gré à gré.
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

Le gérant interviendra sur :

- le risque actions (en exposition et en couverture),

- le risque de change (en exposition et en couverture).
- Nature des interventions :

Le gérant procédera à l'achat ou à la vente d'instruments dérivés dans une optique :

- de couverture,
- d'exposition.

## - Nature des instruments dérivés utilisés :

Les interventions se feront en particulier sur :

- les options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre le droit de lui acheter (option d'achat : call) ou de lui vendre (option de vente : put) un actif financier moyennant le versement ou la réception d'une somme d'argent (le prix de l'option) :
- ventes de calls couverts pour valoriser les positions détenues en actions,
- ventes de puts couverts par les disponibilités correspondantes sur des titres que la société de gestion souhaite acquérir.
- swaps (contrat d'échange de flux financiers entre deux entités pendant une certaine durée). Ils peuvent être utilisés occasionnellement dans le même cadre que les options.
- achats ou ventes de contrats futures d'indices pour gérer transitoirement l'exposition globale du portefeuille.
- achats ou ventes de devises à terme.

Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

## - Critère de sélection des contreparties :

Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

## • Les dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif.

# • Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse du marché ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif auprès du dépositaire Caceis Bank France.

## • Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

L'OPCVM ne prévoit pas d'utiliser l'effet de levier de façon structurelle. L'emprunt de titres n'est pas non plus envisagé. Eventuellement, l'exposition actions peut légèrement dépasser 100% et rendre occasionnellement le compte espèces débiteur. Ce type de configuration inhabituelle ne saurait persister dans la durée et l'exposition actions, en direct, ne dépassera pas 110%.

Des prises en pension de titres peuvent être effectuées pour gérer la trésorerie.

## PROFIL DE RISQUE

#### Risque en capital:

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque l'OPCVM n'intègre aucune garantie en capital.

## Risque actions:

L'OPCVM est principalement soumis au risque des marchés actions, celui-ci étant investi à plus de 75% en actions européennes.

En effet, la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

#### Utilisation des instruments financiers dérivés :

L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité de l'OPCVM.

Celle-ci devrait néanmoins rester toujours relativement proche de son indicateur de référence, même si ponctuellement elle peut présenter des divergences.

## Risque de change:

Le risque de change existe du fait que le FCP intervient dans des pays hors de la zone euro, en effet elle est exposée au risque de variation de la livre anglaise, du franc suisse, de la couronne suédoise, danoise ou norvégienne. Les pays hors zone euro constituent près de la moitié de l'indicateur de référence à ce jour. Ce poids relatif peut évoluer en fonction des variations des cours de bourse et des taux de change.

#### Risque de crédit :

Il s'agit du risque de défaillance d'un émetteur le conduisant à un défaut de paiement. Il est limité à la poche trésorerie et ne dépassera pas 10% de l'actif net.

## Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie. Il s'agit donc du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Conformément à la réglementation, ce risque ne peut excéder par contrepartie 10% de l'actif net.

## Volatilité de la valeur liquidative :

La volatilité de l'OPCVM sera comparable à celle des marchés actions européennes, principal support d'investissement.

## Risque relatif:

Il existe un risque relatif par rapport au risque actions ou par rapport au risque lié à la volatilité de la valeur liquidative. La gestion s'employant à battre son indicateur de référence, le gestionnaire s'octroie des marges de manœuvre qui peuvent amener la performance à différer significativement de celle de l'indicateur et une contre-performance ne peut pas être exclue.

## Risque de liquidité :

Le risque de liquidité reste minime par l'usage d'instruments liquides

# • SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Parts I et N: ouvertes à tous souscripteurs.

Part M : ouvertes à tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels d'Europe et du Canada et aux OPC.

Parts G : ouvertes à tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama SA.

Parts S: ouvertes à tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux compagnies et filiales de Groupama SA.

Parts O : ouvertes à tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux OPCVM dédiés et mandats gérés exclusivement par Groupama Asset Management ou ses filiales.

## Montant minimum de la souscription initiale :

• Parts I : 150 000 €.

• Parts N : 500€.

• Parts M : I 000ème de part.

• Parts G : 300 000 €.

• Parts S: I 000 000 €.

• Parts O: I 000ème de part.

Seul les OPCVM nourriciers pourront effectuer des souscriptions et/ou des rachats en montant. La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le fonds GROUPAMA EUROPE STOCK s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais du marché des actions de l'Union Européenne. L'investisseur souhaite posséder un profil offensif grâce à un investissement en actions.

Proportion d'investissement dans l'OPCVM: tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le fonds GROUPAMA EUROPE STOCK doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer celui-ci l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 5 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de l'OPCVM.

Un investisseur acceptant un risque modéré conservera une exposition globale aux actions inférieure à 30% de son portefeuille, un investisseur recherchant un compromis entre risque et performance acceptera une exposition globale aux actions proche de 50% et un investisseur recherchant une performance maximale assortie d'un risque exposera globalement son portefeuille aux actions jusqu'à 70% et davantage.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

# 2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

## A compter du 14 février 2014:

- (mise à jour des données de performances et/ou frais au 31/12/2013).

## A compter du 7 juillet 2014:

- revue des documents règlementaires (dans le cadre de la transposition Directive AIFM).
- modification de l'affectation des résultats des parts G et S (capitalisation et/ou distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel des résultats).
- affectation des sommes distribuables de la catégorie des parts G et S : faculté de verser des acomptes sur dividendes et possibilité de report total ou partiel des résultats.
- modification du libellé des souscripteurs concernés des parts G, M, O et S (ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées à...).
- augmentation de commissions de souscriptions pour les parts O (de 2.5% à 4% taux maximum) et M (de 2.75% à 4% taux maximum).
- introduction de commissions de souscriptions pour les parts G et S de 4% taux maximum.
- augmentation des frais de gestion directs pour les parts I (de 1.00 à 1.05% taux maximum) et M (de 0.60 à 0.65% taux maximum).
- modification des méthodes de valorisation des titres de créances négociables.

## 3. RAPPORT DE GESTION

Au cours de cet exercice les marchés d'actions européens ont encore progressé. L'annonce par la FED fin 2013 du début du « tapering » accompagnée d'un message rassurant sur le maintien des taux à un bas niveau, ainsi que l'intervention de la BCE début juin 2014 dévoilant tout un arsenal de mesures non conventionnelles parmi lesquelles un TLTRO, justifient l'essentiel de cette hausse.

Néanmoins, depuis le début de l'été, le mouvement d'appréciation des marchés s'est essoufflé avec une croissance plus qu'atone en Europe et un ralentissement sévère de plusieurs pays émergents (Russie, Brésil, Turquie etc...) qui finissent par impacter l'ensemble de la croissance économique mondiale.

De plus, la multiplication des évènements géopolitiques (conflit israélo-palestinien à Gaza, conflit russo-ukrainien, menaces du groupe terroriste Daech, frappes aériennes en Irak et en Syrie des alliés) auxquels il faut ajouter le risque de la fièvre Ebola, ont fini par entamer l'optimisme des investisseurs et un trou d'air sur les marchés était observé début août.

Sur la période, le MSCI Europe s'est apprécié de 13.39% (indice DNR). D'un point de vue sectoriel, les plus fortes progressions viennent de la Pharmacie (+27%), des Utilities (+20%) et de l'Assurance (+19%). A contrario, les plus faibles progressions sont concentrées sur la Distribution (-9%), les Matières Premières (+3%) et les Automobiles (+3%).

Au début de l'exercice, nous avons privilégié les valeurs de croissance tant dans l'industrie (AP Moller, ABB) que dans le secteur de la consommation (automobiles Fiat, BMW).

La consommation courante était par contre peu représentée ainsi que les matériaux de base et l'énergie.

Nous sommes revenus, au cours du printemps, sur des valeurs plus défensives ou délivrant du rendement comme des pétrolières intégrées (Total, Enel), des valeurs d'alimentation (Unilever, SAB Miller, Danone) et des Utilities notamment en Europe du Sud (Red Electrica).

Nous sommes restés sous-pondérés sur les matériaux de base et les financières. Toutefois, concernant les banques, nous avons renforcé l'exposition à l'Europe du Sud avec Caixa Bank.

La santé était bien représentée tout au long de l'exercice et renforcée encore en fin de période (Novartis, Bayer, Essilor).

Nous étions peu présents sur les télécoms et la technologie qui était réduite fortement au milieu de l'année (ARM, Gemalto).

Sur la période, la valeur liquidative de Groupama Europe Stock (part I) est passée de I 123.30€ au 30/09/13 à I 192.39€ au 30/09/14. La performance du fonds (dividendes inclus) s'établit à 6.15% contre 13.39% pour l'indice de référence.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

# 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPCVM à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

#### • INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

## • FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

## POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

# • INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

# • COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <a href="http://www.groupama-am.fr">http://www.groupama-am.fr</a> et dans les rapports annuels de l'OPCVM à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

# • PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du 1 de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 79.35%.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS e-mail : http://www.groupama-am.fr

# 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Ernst & Young et Autres Tour First TSA 14444 92037 Paris - La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60 www.ev.com/fr

# Fonds commun de placement GROUPAMA EUROPE STOCK

Exercice clos le 30 septembre 2014

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement GROUPAMA EUROPE STOCK, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- · la justification de nos appréciations ;
- · les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le premier paragraphe des règles et méthodes comptables relatif au changement de présentation des comptes annuels pour tenir compte de la nouvelle possibilité de distribuer les plus ou moins-values nettes réalisées au cours de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2013.

SAS à capital variable 438 476 913 R.C.S. Nanterre Société de commissaires aux comptes Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris La Détense 1

#### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 12 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

# 6. COMPTES ANNUELS

# • BILAN en EUR

# **ACTIF**

	30/09/2014	30/09/2013
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	165 470 865,87	229 189 612,33
Actions et valeurs assimilées	165 470 865,87	229 189 612,33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	165 470 865,87	229 189 612,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale		
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	110 364,90	I 452 583,07
Opérations de change à terme de devises		
Autres	110 364,90	I 452 583,07
Comptes financiers	4 101 290,49	612 234,11
Liquidités	4 101 290,49	612 234,11
Total de l'actif	169 682 521,26	231 254 429,51

# **PASSIF**

	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres		
Capital	151 030 762,74	225 729 534,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	1,63	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	15 196 966,47	
Résultat de l'exercice (a, b)	3 290 780,07	4 156 803,89
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	169 518 510,91	229 886 338,52
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	164 010,35	241 363,19
Opérations de change à terme de devises		
Autres	164 010,35	241 363,19
Comptes financiers		1 126 727,80
Concours bancaires courants		1 126 727,80
Emprunts		
Total du passif	169 682 521,26	231 254 429,51

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# • HORS BILAN en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# • COMPTE DE RÉSULTAT en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	38,14	323,90
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 953 903,98	6 269 660,45
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (I)	5 953 942,12	6 269 984,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 698,51	18 105,27
Autres charges financières		
Total (2)	5 698,51	18 105,27
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	5 948 243,61	6 251 879,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	I 552 652,36	I 64I 644,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 395 591,25	4 610 234,21
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 104 811,18	-453 430,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	3 290 780,07	4 156 803,89

## **ANNEXE COMPTABLE**

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

#### Méthodes de valorisation

## Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

• Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :

Actions : Dernier cours du jour de valorisation.

Obligations: Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

## Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

#### ▶ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

## Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

## Deprations de gré à gré

• La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).

• Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

## Deprations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour de valorisation.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour de valorisation.

## Acquisitions et cessions temporaires de titres

• Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

• Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

## Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacen.
- Pour les swaps au nominal du contrat.

## Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

## Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

## Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI)

#### PART I:

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : I,05% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant**
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC*
		Par type d'instrument TTC :
Commission de mouvement perçue	Prélèvement sur chaque	Actions et assimilés : 0,1% maximum
par la Société de Gestion	transaction	Obligations et assimilés : 0,03%
		Futures et options : I € par lot
Commission de superformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> suivant le taux de TVA en vigueur

\*\* Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

# PART M:

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : 0,65% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant**
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC*
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot
Commission de superformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> suivant le taux de TVA en vigueur

# PART N:

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	Taux maximum : 2,00% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant**
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC*
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot
Commission de superformance	Actif net	Néant

 $<sup>^{</sup>st}$  suivant le taux de TVA en vigueur

# PART G:

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant <sup>**</sup>
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC*
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot
Commission de superformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> suivant le taux de TVA en vigueur

<sup>\*\*</sup> Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

<sup>\*\*</sup> Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

<sup>\*\*</sup> Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

## PART O:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion (incluant Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant**
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC*
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,1% maximum Obligations et assimilés : 0,03% Futures et options : 1€ par lot
Commission de superformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> suivant le taux de TVA en vigueur

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

## Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

## Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

## Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « I », « M », « N » et « O »	Parts « G »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution et/ou report
Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Capitalisation	en l'absence d'information dans le prospectus, les plus- values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC

<sup>\*\*</sup> Non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

# • EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Actif net en début d'exercice	229 886 338,52	227 084 231,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	18 980 792,01	25 101 596,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-93 971 090,37	-58 391 589,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	30 725 403,65	17 870 513,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 493 354,20	-4 148 540,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		I 037 074,54
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-196 925,41	-1 361 805,11
Frais de transactions	-1 225 848,49	-1 067 304,37
Différences de change	26 505,62	-259 462,94
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10 601 504,85	18 863 990,72
Différence d'estimation exercice N	14 307 561,23	24 909 066,08
Différence d'estimation exercice N-I	-24 909 066,08	-6 045 075,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		547 399,75
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		547 399,75
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-7 396,82	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 395 591,25	4 610 234,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments *		0,20
Actif net en fin d'exercice	169 518 510,91	229 886 338,52

# • VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations		

# • VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 101 290,49	2,42
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# • VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 101 290,49	2,42								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

# • VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	GBP CHF		CHF		SEK		Autres devi	ses
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs	39 911 301,14	23,54	30 949 765,25	18,26	4 634 516,23	2,73	2 795 129,74	1,65
assimilées Obligations et valeurs								
assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	22 299,78	0,01					58 888,78	0,03
Comptes financiers	14 262,89	0,01	793 918,62	0,47	1 124 850,95	0,66	271 408,40	0,16
Passif								
Opérations de cession sur								
instruments financiers Opérations temporaires sur								
titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# • CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2014
Créances	Souscriptions à recevoir	2 495,70
	Coupons et dividendes en espèces	107 869,20
Total des créances		110 364,90
Dettes	Rachats à payer	39 351,58
	Frais de gestion	124 658,77
Total des dettes		164 010,35

# • NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS

	En parts	En montant
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 324,879	5 947 886,04
Parts rachetées durant l'exercice	-39 140,905	-46 502 780,01
Solde net des souscriptions/rachats	-33 816,026	-40 554 893,97
Part M		
Parts souscrites durant l'exercice	20 225,307	2 515 084,56
Parts rachetées durant l'exercice	-215 131,080	-27 428 424,88
Solde net des souscriptions/rachats	-194 905,773	-24 913 340,32
Part N		
Parts souscrites durant l'exercice	638,634	381 843,17
Parts rachetées durant l'exercice	-963,956	-588 897,90
Solde net des souscriptions/rachats	-325,322	-207 054,73
Part O		
Parts souscrites durant l'exercice	774,318	10 135 978,24
Parts rachetées durant l'exercice	-1 484,001	-19 450 987,58
Solde net des souscriptions/rachats	-709,683	-9 315 009,34
Part G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		

# • COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part I	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part M	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part N	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part O	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part G	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

# FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	652 809,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	875 256,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 329,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 335,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 920,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

# • ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS

# Garanties reçues par l'OPCVM

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

# • VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

# • VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

# • INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

# • TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,63	
Résultat	3 290 780,07	4 156 803,89
Total	3 290 781,70	4 156 803,89

	30/09/2014	30/09/2013
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	470 729,67	1 008 189,05
Total	470 729,67	1 008 189,05

	30/09/2014	30/09/2013
Part M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 712 405,72	2 877 479,39
Total	2 712 405,72	2 877 479,39

	30/09/2014	30/09/2013
Part N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	12 618,05	13 595,08
Total	12 618,05	13 595,08

	30/09/2014	30/09/2013
Part O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	40 750,85	250 141,92
Total	40 750,85	250 141,92

	30/09/2014	30/09/2013
Part G		
Affectation		
Distribution		7 396,82
Report à nouveau de l'exercice		1,63
Capitalisation	54 277,41	
Total	54 277,41	7 398,45
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	203,601	203,601
Distribution unitaire		36,33
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		3 072,93

# • TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	15 196 966,47	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	15 196 966,47	

	30/09/2014	30/09/2013
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 614 188,63	
Total	2 614 188,63	

	30/09/2014	30/09/2013
Part M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	12 140 610,30	
Total	12 140 610,30	

	30/09/2014	30/09/2013
Part N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	92 304,03	
Total	92 304,03	

	30/09/2014	30/09/2013
Part O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	144 570,75	
Total	144 570,75	

	30/09/2014	30/09/2013
Part G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	205 292,76	
Total	205 292,76	

# • TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2010	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Actif net Global en EUR	101 516 903,52	74 036 436,50	227 084 231,60	229 886 338,52	169 518 510,91
GROUPAMA EUROPE STOCK I					
Actif net en EUR	73 481 407,81	60 016 772,22	71 074 819,35	65 415 388,86	29 116 700,12
Nombre de titres	81 325,158	74 371,337	73 561,349	58 234,791	24 418,765
Valeur liquidative unitaire en EUR	903,55	806,98	966,19	1 123,30	1 192,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					107,05
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,64	20,48	21,34	17,31	19,27
GROUPAMA EUROPE STOCK M					
Actif net en EUR	24 322 614,96	919 735,97	142 492 290,18	150 746 779,61	135 465 412,80
Nombre de titres	251 899,563	10 634,738	1 371 459,359	I 243 043,942	1 048 138,169
Valeur liquidative unitaire en EUR	96,55	86,48	103,89	121,27	129,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					11,58
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,90	2,48	2,62	2,31	2,58
GROUPAMA EUROPE STOCK N					
Actif net en EUR	2 412 074,39	3 210 956,85	2 328 553,76	1 159 817,99	1 026 220,16
Nombre de titres	5 058,039	7 606,029	4 636,380	I 994,226	I 668,904
Valeur liquidative unitaire en EUR	476,87	422,15	502,23	581,58	614,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					55,30
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,97	6,33	8,08	6,81	7,56
GROUPAMA EUROPE STOCK O					
Actif net en EUR	I 300 806,36	9 888 971,46	11 188 568,31	10 413 677,42	1 617 050,61
Nombre de titres	132,297	1 116,914	1 046,415	829,965	120,282
Valeur liquidative unitaire en EUR	9 832,47	8 853,83	10 692,28	12 547,12	13 443,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					1 201,93
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	7,41	308,79	323,21	301,38	338,79

# • TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2010	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Actif net Global en EUR	101 516 903,52	74 036 436,50	227 084 231,60	229 886 338,52	169 518 510,91
GROUPAMA EUROPE STOCK G					
Actif net en EUR				2 150 674,64	2 293 127,22
Nombre de titres				203,601	203,601
Valeur liquidative unitaire en EUR				10 563,18	11 262,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					1 008,30
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					266,58
Distribution unitaire en EUR sur résultat				36,33	
Crédit d'impôt unitaire en EUR					

# • INVENTAIRE en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER	EUR	11 041	1 224 446,90	0,72
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	26 448	2 248 608,96	1,33
DAIMLER AG	EUR	50 497	3 066 682,81	1,80
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	66 166	I 679 954,74	0,99
FREENET NOM.	EUR	39 808	820 243,84	0,48
GEA GROUP	EUR	26 794	925 598,73	0,55
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	205 928	1 687 168,10	1,00
SIEMENS AG NAMEN	EUR	23 544	2 221 847,28	1,31
TOTAL ALLEMAGNE			13 874 551,36	8,18
AUTRICHE				
UNIQA VERSICHERUN AG	EUR	125 088	1 133 297,28	0,67
TOTAL AUTRICHE			I 133 297,28	0,67
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	33 301	2 934 484,12	1,73
KBC GROUPE	EUR	42 556	1 794 373,74	1,06
TOTAL BELGIQUE			4 728 857,86	2,79
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	73 783	2 795 129,74	1,65
TOTAL DANEMARK			2 795 129,74	1,65
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	422 162	4 032 069,26	2,39
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	358 579	2 729 144,77	1,61
CAIXABANK S.A.	EUR	767 025	3 697 827,53	2,18
CAIXABANK SA RTS 23-09-14	EUR	944 762	49 127,62	0,03
IBERDROLA S.A.	EUR	296 325	1 680 162,75	0,99
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	114 877	2 512 934,38	1,48
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	230 586	1 887 346,41	1,11
RED ELECTRICA CORPORACION	EUR	40 105	2 749 598,80	1,62
TOTAL ESPAGNE			19 338 211,52	11,41
FRANCE				
AXA	EUR	102 581	2 001 355,31	1,18
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	19 674	1 677 601,98	0,99
COFACE	EUR	61 786	643 192,26	0,38
DANONE	EUR	31 662	1 678 086,00	0,99
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	31 825	2 766 865,50	1,63
GDF SUEZ	EUR	132 744	2 636 295,84	1,56
INGENICO	EUR	13 219	1 069 152,72	0,63
JC DECAUX SA	EUR	67 221	1 680 188,90	0,99
L'OREAL	EUR	2 100	263 970,00	0,16
L'OREAL PRIME DE FIDELITE 2016	EUR	22 986	2 889 340,20	1,70
MICHELIN CAT.B	EUR	19 484	1 455 065,12	0,86
SANOFI	EUR	47 826	4 283 296,56	2,53
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	39 522	2 402 937,60	1,42

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SEB SA PRIME DE FIDELITE 2016	EUR	17 378	1 037 814,16	0,61
SG	EUR	61 361	2 480 211,62	1,46
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	145 451	1 948 316,15	1,15
TOTAL	EUR	100 795	5 185 902,75	3,05
VALEO	EUR	9 723	856 693,53	0,51
ZODIAC AEROSPACE	EUR	36 168	913 422,84	0,54
TOTAL FRANCE			37 869 709,04	22,34
ITALIE				
DE LONGHI SPA	EUR	33 531	534 484,14	0,32
LUXOTTICA GROUP	EUR	87 042	3 587 871,24	2,11
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	2 476 143	2 247 099,77	1,32
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	199 715	1 250 215,90	0,74
TOTAL ITALIE			7 619 671,05	4,49
JERSEY				
SHIRE	GBP	34 596	2 370 927,10	1,40
TOTAL JERSEY			2 370 927,10	1,40
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	42 258	2 503 363,92	1,48
ROYAL DUTCH SHELL	GBP	194 582	5 889 651,53	3,47
TOTAL PAYS-BAS			8 393 015,45	4,95
PORTUGAL				
BCO ESPIR SANTO E	EUR	937 429	112 491,48	0,07
TOTAL PORTUGAL			112 491,48	0,07
ROYAUME UNI				
ABERDEEN ASSET MANAGEMENT PLC	GBP	388 426	1 996 465,77	1,18
ANTOFAGASTA PLC	GBP	153 872	I 423 789,94	0,84
ASTRAZENECA PLC	GBP	53 457	3 047 090,17	1,80
BHP BILLITON	GBP	95 981	2 112 518,16	1,25
BP PLC	GBP	454 636	2 645 722,46	1,56
HSBC HLDGS PLC GBP	GBP	423 915	3 406 226,67	2,01
PRUDENTIAL PLC	GBP	187 848	3 317 233,68	1,96
RIO TINTO PLC	GBP	53 582	2 084 623,11	1,23
SABMILLER PLC EX SOUTH AFRI BREW	GBP	90 716	3 990 945,17	2,35
TUI TRAVEL P.L.C.	GBP	329 179	1 643 782,71	0,97
UNILEVER PLC	GBP	146 945	4 874 907,92	2,87
VODAFONE GROUP TOTAL ROYAUME UNI	GBP	422 162	1 107 416,75 <b>31 650 722,51</b>	0,65
			31 030 722,31	18,67
SUEDE COM LIFEM LICH DINIC AR	CEIV	122.004	704 522 17	0.42
COM HEM HOLDING AB MODERN TIMES -B-	SEK	122 084	704 533,16	0,42
	SEK	21 435	538 108,29	0,32
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN TELE2 AB	SEK SEK	208 106 124 213	2 203 086,78	1,29
TOTAL SUEDE	SEK	124 213	1 188 788,00 <b>4 634 516,23</b>	0,70 <b>2,73</b>
				_,,,
ADECCO SA NOM.	CHF	28 556	1 534 200,41	0,91
CIE FINANCIERE RICHEMONT AG	CHF	32 474	2 107 897,68	1,24
DUFRY AG	CHF	16 068	1 938 197,09	1,14
GIVAUDAN	CHF	2 556	3 235 630,67	1,14
3.77.337.43	C. II	2 330	3 233 030,07	1,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NESTLE NOM.	CHF	98 174	5 713 701.59	2 27
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	60 263	,	3,37
			4 500 815,58	2,66
ROCHE HOLDING AG	CHF	34 501	8 091 821,47	4,77
SGS STE GLE SURVEILLANCE NOM	CHF	483	792 695,41	0,47
SYNGENTA AG	CHF	4 211	1 061 602,50	0,63
THE SWATCH GROUP AG-B	CHF	5 245	1 973 202,85	1,16
TOTAL SUISSE			30 949 765,25	18,26
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			165 470 865,87	97,61
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé FRANCE				
FONCIERE FRANCO LIBANAISE	EUR	I 469		
TOTAL FRANCE				
TOTAL Actions & val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			165 470 865,87	97,61
Créances			110 364,90	0,07
Dettes			-164 010,35	-0,10
Comptes financiers			4 101 290,49	2,42
Actif net			169 518 510,91	100,00

GROUPAMA EUROPE STOCK N	EUR	I 668,904	614,90	
GROUPAMA EUROPE STOCK G	EUR	203,601	11 262,84	
GROUPAMA EUROPE STOCK M	EUR	1 048 138,169	129,24	
GROUPAMA EUROPE STOCK I	EUR	24 418,765	1 192,39	
GROUPAMA EUROPE STOCK O	EUR	120,282	13 443,82	